

## Compte rendu de séance

### Séance du 12 Mai 2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	12

Date de la convocation
04/05/2017

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture  
Publication du : 15/05/2017

L'an 2017, le 12 Mai à 20:30, le Conseil Municipal de Commune de Saint-Rémy-du-Plain, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur LERAY Yves, (Maire).

**Présents** : M. LERAY Yves, Maire, M. PRIOUL Dominique, M. RAPINEL Stéphane, Mme MEIGNAN Laëtitia, M. BERRUYER Cyrille, M. BELLIER Dany, Mme BEZIER Sylvie, Mme DESEVEDAVY Marie-Hélène, M. JAMET Jean-Yves, Mme LEGRAND Sandrine, M. MACÉ Marcel, M. ROUAULT Renan

**Excusés** : M. BUSNEL Rémy, M. PELÉ Rémy, Mme ROCHELLE Christelle

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme LEGRAND Sandrine

#### Objet(s) des délibérations

- 2017 -032 - Choix Maître d'œuvre pour salle de motricité
- 2017 -033 - Demande de financement d'un challenge pour le club de foot
- 2017 -034 - Achat rayonnage mairie
- 2017 -035 - Contrat de dératisation
- 2017 -036 - Achat porte manteaux garderie
- 2017 -037 - Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe
- 2017 -038 - Plan topographique "12, rue de l'église"

#### **2017 -032 - Choix Maître d'œuvre pour salle de motricité**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 2 offres ont été reçues suite à la consultation faite pour le choix d'un cabinet de mission de maîtrise d'œuvre complète pour la réalisation de la salle de motricité.

Après ouverture des plis et audition des deux cabinets, la commission d'appel d'offre propose au conseil municipal de retenir :

- Anne LOUSSOUARN-GUELOU (architecte) à Saint Aubin du Cormier qui propose un taux de rémunération de 8.2% sur le montant des travaux

Après délibération, le conseil municipal accepte la proposition de la commission et retient le cabinet LOUSSOUARN comme maître d'œuvre pour la création de la salle de motricité.

### 2017 -033 - Demande de financement d'un challenge pour le club de foot

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le club de foot (FC MBRN) sollicite la municipalité pour l'achat d'un challenge de 100 euros qui serait remis lors du tournoi de foot du 3 juin 2017.

Après délibération, le conseil municipal décide de verser la somme de 100 euros au club de foot pour l'achat de ce challenge.

### 2017 -034 - Achat rayonnage mairie

La salle d'archives de la mairie doit être pourvue en étagères supplémentaires. Après délibération, le conseil municipal accepte le devis de chez l'UGAP pour l'achat de rayonnages d'archives Prospace - finition époxy

- 2 éléments de départ : 272.14€TTC
- 2 éléments suivants : 234.14€ TTC

Soit un total de 506.28€TTC

### 2017 -035 - Contrat de dératisation

Le contrat qui lie la commune à La société FARAGO est à renouveler. La société propose à la commune un contrat de distribution de produits raticide et souricide, une fois par an :

- Dans toutes les exploitations agricoles et les maisons extérieures à l'agglomération
- Dans les habitations de l'intérieur de l'agglomération sur inscription en mairie

Pour un montant de 1002.50€HT (907.90€ en 2014), conclu pour une durée d'un an renouvelable. La durée ne pourra excéder 3 ans.

Après délibération, le conseil municipal décide de renouveler ce contrat et autorise Monsieur le Maire à le signer

### 2017 -036 - Achat porte manteaux garderie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a un manque de porte-manteaux à la garderie périscolaire. Il propose au conseil municipal d'acheter des barres de bi-patère à l'UGAP, ainsi que des cornières laquées afin de confectionner un cadre.

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis de chez l'UGAP pour l'achat de bi- patères pour un montant de 130.45 € TTC et l'achat de 5 barres de 3 mètres de cornières chez Prioul Métal services pour un montant de 81€TTC

## 2017 -037 - Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par anciennement, Monsieur BRUNEL, actuellement adjoint Technique principal 2<sup>ème</sup> classe peut prétendre à un poste d'adjoint Technique principal 1<sup>ère</sup> classe à partir du 15.07.2017.

Après délibération, le conseil municipal décide l'ouverture d'un poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à partir du 15 juillet prochain.

## 2017 -038 - Plan topographique "12, rue de l'église"

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour le projet d'habitat groupé au "12, rue de l'église", il est nécessaire de procéder à un relevé topographique de l'intérieur du bâtiment ainsi que du terrain.

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis de chez QUARTA pour un montant de 2597.28€HT

### Questions diverses

**Situation conteneurs "papier" et "verre" de la route de Rimou :** Le SMICTOM ne veut pas les laisser à l'endroit indiqué, vu la proximité de la ligne électrique. Après recherche d'un lieu, il propose la zone artisanale près de l'atelier municipal. Accord du conseil municipal.

**Salle des fêtes :** Des dégradations ont été constatées : Crachats sur les vitres, jets de bouteilles de bière sur les carreaux etc...

Des travaux sont à prévoir : carreaux de carrelage dans la cuisine, changer la vitre de l'arrêt d'urgence.

Séance levée à: 21:45

*En mairie, le 15/05/2017  
Le Maire  
Yves LERAY*